



2^e "E-Coop académie"
Archives départementales
23 mai 2014

Compte-rendu

PJ : Liste des participant(e)s

Déroulé de la journée

- Matin : 4 ateliers simultanés de modélisation de "coopératives numériques"
- Présentation des Archives Départementales par Agnès Vatican, directrice
 - Présentation du [projet européen Lo-Cloud](#) (Nathalie Gascoïn et Julien Dutertre, AD)

Ce projet s'inscrit dans le cadre du portail européen Europeana.eu, qui propose un accès Internet mondial à l'ensemble des collections patrimoniales numérisées en Europe, toutes institutions confondues (bibliothèques, musées, archives). Ce portail est un méta-moteur qui, une fois le document recherché, renvoie sur le site de l'institution source pour le visualiser.

Le portail europeana.eu est soutenu par la fondation Europeana, qui pilote des projets satellites destinés à alimenter le site en contenu ou en technologie. A ce titre, les Archives départementales de Gironde ont participé à EuropeanaLocal de 2010 à 2013. Au terme de ce projet, qui visait à enrichir Europeana en contenu local de petites et moyennes institutions, il est apparu un besoin d'accompagnement supplémentaire, toutes les structures ne disposant pas de moyens suffisants pour mettre en place une infrastructure OAI-PMH par exemple.





C'est ainsi que LoCloud a été lancé en 2013 pour une durée de 3 ans. Le but est d'utiliser et d'expérimenter des technologies du cloud computing pour s'affranchir des barrières sémantiques, de technologies ou de compétences, pour alimenter Europeana.eu en contenu local. Seul représentant français, les Archives départementales de la Gironde participent à ce programme et proposent à des institutions girondines de se joindre au projet et d'exposer leurs ressources.

- Présentation de [Darwin écosystème](#) (Aurélien Gaucherand)



Après-midi : fin des ateliers et restitution collective

- Clôture par les Vice-Présidents du Conseil général de la Gironde: Isabelle Dexpert, Anne-Marie Keiser et Jean Touzeau.

Restitution des ateliers

RAPPEL DE LA „COMMANDE”

→ Définir ce que pourrait être une „coopérative numérique” et décrire le processus de transformation à partir de 4 scénarios issus du terrain.

Certains enjeux sont fondamentaux :

- la coopérative numérique doit être utile et attractive pour tous types de publics
- elle doit valoriser et faciliter les échanges de compétences (notamment numériques)
- elle doit constituer un outil de l'innovation sociale et territoriale.



ATELIER 1 Scénario “bibliothèque”

Animation

Philippe Feuillard (Bibliothèque départementale), avec Valérie Lavaud (Direction de la Coopération territoriale et Européenne, Département de la Gironde)

Projet initial

- Réseau de 3 bibliothèques (1 centrale, 2 relais/annexes) pour un bassin de population de 20.000 habitants. On ne situe pas le réseau en zone rurale ou urbaine, mais que l'on se concentre sur l'aspect collaboratif et communautaire ;
- 1 espace multimédia de 10 postes avec animateur salarié à temps plein, offre de liseuses et de tablettes.



Restitution : Stéphane Blanchon, Directeur du Pôle Ev@sion à Ambarès.

Comment mettre en place un réseau de coopération ? Comment rassembler le plus largement possible ? Il faut associer tous les usagers, tous les acteurs.

L'horizontalité de la démarche suppose une véritable rénovation du management ; il est question du partage du pouvoir et des compétences.

Animation du réseau :

1. positionner un agent sur la démarche projet.
2. fonctionnement sous forme de communauté d'intérêts : il est important de ne pas prévoir de statut juridique spécifique ; toutefois les relations partenariales rendent nécessaires les conventionnements.

Objectifs : dépasser l'aspect professionnel, rendre accessible la culture numérique et développer le sens critique. Il faut élargir le public en dépassant les clivages et en mutualisant les compétences (dimension partenariale).

La « coopérative numérique » implique une gestion organique, un biotope, plutôt qu'une structure mécanique et pyramidale.

Enfin, pour que ça fonctionne, il faut disposer d'une autonomie et de ressources propres suffisantes (budget d'équipement).



ATELIER 2 Scénario “centre social”

Animation

François Vergnon (Ville de Cenon), avec Solenne Corrand (Direction de la Coopération territoriale et Européenne, Département de la Gironde)



Projet initial

- le cadre = il s'agit d'un élément important du projet social du territoire, mais ce n'est pas un projet municipal
- ce n'est pas un service social, c'est un centre d'animation
- quelle commande politique ? celle-ci n'est pas toujours très précise...

Restitution : Sophie Mary, responsable de la médiathèque municipale de Blasimon.

La commande posait l'interrogation suivante : comment intégrer une dimension numérique dans un centre social ? En d'autres termes, comment « bonifier » les actions du centre social et mieux répondre aux besoins des habitants du territoire, des partenaires locaux (fédération des centres sociaux, médiathèques, associations... et partenaires privés)... sans opérer de transformation radicale pour autant.

La question préalable est de savoir ce que peut apporter le numérique dans un centre social ?

- une meilleure communication
- réduire le fossé générationnel, permettre l'accès au numérique aux plus éloignés, dédramatiser les usages
- montée en compétences et évolution des métiers des employés et bénévoles (donc formations et partenariats à budgétiser)
- renforcer l'interaction avec la population, animer la communauté des bénéficiaires > meilleure participation, réappropriation du centre social sur une base ascendante → cet outil doit être pensé pour tous (adhérents, bénévoles et pas seulement les salariés)

Il convient également de détailler tous les usages numériques envisagés, puis de prioriser les besoins.

Les étapes de la démarche :

1. diagnostic, étude de l'existant (de préférence l'association constituera un comité de pilotage afin d'inclure l'ensemble des partenaires et des représentants des usagers)
2. définition des besoins > une assistance à maîtrise d'ouvrage peut être utile dans la phase d'étude, afin de mettre en place des ateliers de co-construction avec les personnes concernées et la



population. La démarche participative doit viser l'appropriation du projet par toutes les parties prenantes. A cet égard, le design de services peut être utile (construction de l'innovation = faire un pas de côté pour laisser surgir des choses auxquelles nous n'avons pas pensé, réinterroger nos propres modes de faire)

3. déclinaison des besoins en propositions de projets / priorisation (ne pas oublier l'accompagnement des acteurs, notamment par le biais de formations)
4. faire des choix (actions, budgets) pour entrer dans la phase opérationnelle.

Ainsi à l'issue des rencontres, des propositions sont collectées, puis transmises aux décideurs (= les élus) qui opèrent des choix. Sans oublier une restitution publique.

Accompagnement au changement : les salariés peuvent ressentir une remise en cause de leur métier. Rappeler que le numérique est un outil qui changera la manière de mener le projet et non pas le projet en lui-même.

Il est important que la démarche soit encadrée par des professionnels et centrée sur l'objectif premier (bien définir le périmètre pour ne pas dénaturer la structure), en gardant à l'esprit que le projet doit apporter une vraie plus-value pour les usagers : il s'agit d'améliorer le lien social sur un territoire, tout en étendant le périmètre du centre social (davantage de bénéficiaires et d'usagers).

ATELIER 3 Scénario "espace de coworking"

Animation

Marie-Laure Cuvelier (Coopérative Tiers lieux), avec Pauline Broqué (Direction de la Coopération territoriale et Européenne, Département de la Gironde)

Projet initial

- un espace de coworking rural
- portage public 100%
- la réalité : catastrophe : la coquille vide
- le télécentre rural / ruban coupé il y a 2 ans / moribond.

Restitution : Hugues de Domingo, community manager au Grand Projet des Villes des Hauts de Garonne.



La commande suggère de partir d'un espace en milieu rural qui n'avait pas bien fonctionné. Les porteurs du projet sont les futurs coworkers réunis en association, la collectivité n'étant qu'un des partenaires. Objectif : créer un véritable réseau autour de ce lieu.



Plusieurs étapes préalables ont été identifiées : d'abord un travail d'acculturation de tous les partenaires ; il faut « évangéliser » les élus, les décideurs locaux et les entrepreneurs.

Puis la création du collectif autour d'une charte, qui vise à formaliser le projet commun. Enfin, il s'agira de définir l'animation qui sera déployée, d'abord entre coworkers, puis avec tout le tissu local.

Un poste d'animateur serait recommandé (existe-t-il des aides temporaires ?). Il faut créer une dynamique autour du projet afin que chacun puisse dire "cet espace est le nôtre" : en réalité c'est tout un écosystème qu'il convient de générer, dont l'espace de coworking est une composante.

La clé du succès repose donc sur la qualité de l'animation, qui permet l'appropriation par tous les acteurs et facilite l'ancrage local. Il faut s'appuyer sur les spécificités du territoire.

A l'inverse, le principal écueil identifié est l'isolement. A noter qu'en termes de montage du projet, il est également préconisé d'éviter les effets d'aubaine (financements publics, fonds européens notamment...)

Impact, objectif final : le groupe voudrait créer l'équivalent contemporain du foyer rural : un point de rencontre, un espace de transition entre le vieux monde et le nouveau, « le nouveau étant le vieux monde en mieux ».

ATELIER 4 Scénario "collectif citoyen"



Animation

Fabienne Guibé (Mission Agenda 21, Département de la Gironde), avec Fabienne Alexandre-Chapin (Direction de la Culture et de la Citoyenneté, Département de la Gironde)

Projet initial

Une coopérative numérique pour les réseaux d'entraide, à partir d'une initiative de création d'un Pédibus par des parents d'élèves d'une commune du Médoc.

Restitution : Eve Lalande, chargée de mission Culture, Pays Haute Gironde.

Des parents d'une petite ville en milieu rural, cherchent à s'organiser pour notamment gérer les trajets scolaires (pédibus). Ils souhaitent rendre cette pratique plus accessible à tous les enfants, notamment car l'un d'entre eux est handicapé.

Cela laisse apparaître une volonté de mettre en place des outils pratiques, en utilisant le numérique pour pallier aux éventuelles carences et défauts d'organisation et fluidifier les échanges.



Créer une "coopérative numérique"? Les acteurs du projet vont s'entourer d'associations locales (parents d'élèves, services jeunesse, collectivités locales...)

Un tel projet rencontre une problématique : cette pratique doit-elle devenir un service public ? Toutefois les acteurs souhaitent s'affranchir des contraintes. De même, pour conserver la dynamique, il est envisagé de nommer un coordinateur et une responsabilité tournante.

Processus: ne pas seulement mettre en place un agenda, mais imaginer les services qui pourraient être utiles. Le collectif veut également rester à taille humaine : l'outil numérique doit être facilitateur de liens et prétexte à la rencontre. « Coopérative » rime avec participation des citoyens.

Pour qu'une coopérative numérique se développe dans un groupe de citoyens, il leur faut des compétences, notamment numériques (notion de capacitation).

Il s'agit de créer un réseau de confiance, bienveillant, une sorte d'"AMAP pour l'école".



4 animateurs, 4 regards sur les "coopératives numériques"

Fabienne Guibé ([Mission Agenda 21, Département de la Gironde](#))

Pour constituer une « coopérative numérique », il faut préalablement que tout le monde soit équipé. Et pour que le collectif fonctionne, il convient d'identifier les besoins et de respecter la dimension locale.

Enfin veiller à documenter les travaux pour permettre la reproduction du projet.



Marie-Laure Cuvelier ([Coopérative Tiers lieux](#))

Il est difficile d'appréhender clairement la place des pouvoirs publics en vue de soutenir les initiatives privées, car il n'existe pas de modèle complètement duplicable ; il est au contraire nécessaire de s'appuyer sur les spécificités locales.

Les pouvoirs publics doivent plutôt se situer du côté de l'amorçage, tout en laissant faire les initiatives privées.

Soutenir des espaces de coworking qui répondent aux enjeux de la coopération, revient à poser la question suivante : comment favoriser une vraie dynamique sur les territoires ruraux sans que ceux-ci soient aspirés par les grosses agglomérations ? Ces territoires distants des métropoles doivent être, devenir ou redevenir des lieux de vie.

Philippe Feuillard ([Bibliothèque départementale de Prêt de la Gironde](#))

La coopérative interroge la notion de réseau entre les bibliothèques. Lorsqu'on observe les actions développées par les médiateurs numériques, on observe parfois des doublons entre différentes structures. Il faudrait au contraire chercher à renforcer l'identité de chacune sans les opposer, afin de renforcer leur complémentarité et leur utilité.

François Vergnon ([Chargé de mission Projets numériques, Ville de Cenon](#))

Comment reproduire un projet comme le projet numérique de territoire que la ville de Cenon développe ? Quid de la méthode de conception et d'accompagnement ?

- Bien tenir compte du fait que le numérique est un outil, un prétexte mais pas une fin en soi.
- Déterminer à quels besoins il faut répondre > dépend du contexte local.
- « Ce qui est important dans l'auberge espagnole, c'est l'auberge pas le fait quelle soit espagnole » → Idem pour la coopérative numérique.
- Il est essentiel de pouvoir s'écouter, se parler : il faut donc des espaces de rencontres.





Quelques mots de conclusion

Isabelle Dexpert, Vice-Présidente du Conseil général de la Gironde, en charge de la Culture, du Sport et de la Vie associative

Il existe autant de modèles possibles de coopératives qu'il y a d'individus et de territoires...

Ainsi, certains acteurs expriment leur souhait de pouvoir s'affranchir des pouvoirs publics. Mais alors comment justifier les demandes de financements ? Certains exemples européens, comme celui du Centre social Raval à Barcelone, montrent qu'il est difficile de pérenniser certaines structures, surtout lorsque les subventions constituent toujours une part importante du budget. Une certitude néanmoins : indépendamment des modes de financement, les espaces publics numériques de demain seront tous différents !

Dernière remarque sous forme d'interrogation : une commune de 3000 habitants est-elle en zone rurale ou urbaine ? Cela dépend des points de vue...

Anne-Marie Keiser, Vice-Présidente du Conseil général de la Gironde, en charge du Déploiement des réseaux et des Services numériques et relations aux usagers

Des projets comme E-COOP démontrent l'importance de l'aide de l'Europe (FEDER) pour mener à bien des initiatives innovantes, ou faire évoluer les infrastructures (Gironde numérique). L'UE permet également d'envisager la transposition de certaines bonnes pratiques, découvertes lors de visites d'étude par exemple.

Les pouvoirs publics ont un rôle de catalyseur, afin de faire émerger les initiatives. Il ne faut pas oublier qu'avant tout, les collectivités sont là pour assurer la péréquation et la solidarité.

Jean Touzeau, Vice-Président du Conseil général de la Gironde, en charge des Relations européennes et internationales et de la Coopération décentralisée

Les grandes évolutions nécessitent du temps. A l'heure actuelle, le citoyen est en capacité de développer son propre service ; dans ce contexte, les élus cherchent à savoir quel pourra être leur rôle.

La dimension européenne est en effet essentielle : dommage qu'il soit difficile de convaincre l'opinion publique, qui reproche tant aux institutions européennes.

Les ateliers d'aujourd'hui ont beaucoup insisté sur les questions de méthode, qui en effet sont fondamentales. Ces méthodes innovantes et participatives sont la clé des coopératives numériques qui seront mises en œuvre demain.

Restez en contact avec E-Coop:

www.gironde.fr

www.ecoopproject.eu

<https://www.facebook.com/lp.ecoop>